

autour des écoles

UN JARDIN NATUREL

Daniel DASKE

Les écoles bâties au début du siècle présentent souvent un caractère minéral prononcé: peu ou pas d'espaces verts, une cour asphaltée, quelques arbres plantés de façon géométrique.

Les constructions de l'après-guerre marquent une évolution: davantage d'espace, des pelouses régulièrement entretenues flanquent les surfaces asphaltées. Outre les arbres toujours disposés en alignements, les zones buissonnantes font leur apparition. Elles servent souvent de limite entre asphalte et pelouse. Certains épineux ont une fonction dissuasive. Même s'ils ont généralement un caractère rustique, les végétaux choisis sont d'origine horticole. Certes, l'espace a pris des couleurs mais le vert des pelouses aura presque toujours l'aspect monotone d'un tapis uniforme. Une haie de rosiers l'interrompte parfois, et c'est heureux. Les lignes de l'ensemble restent dures et géométriques:

-pelouse maintenue rase, sans la moindre fleurette; seules quelques pâquerettes sont susceptibles de se maintenir tant bien que mal;

-haie de troènes taillée au cordeau, masquant l'inévitable et indispensable grillage entourant l'école. Les piliers en béton ou en métal renforcent cet effet.

LE JARDIN NATUREL

Il n'est pas question de renier les pratiques horticoles. Répétons-le: un massif de roses gardera toujours son attrait. Mais on s'aperçoit que des papillons diurnes communs, tel le paon du jour, deviennent rares et que les enfants d'aujourd'hui ne connaissent plus la primevère.

Alors pourquoi ne pas introduire dans l'espace scolaire des végétaux "sauvages" issus du milieu naturel local? Pourquoi ne pas faire onduler les lignes? En habillant la clôture d'une haie naturelle formée d'arbustes locaux tels noisetier, aubépine, cornouiller sanguin, sureau... Des arbres de petite taille, l'érable champêtre par exemple, trouveraient leur place dans cet ensemble.

On livre d'habitude une chasse sans merci aux feuilles mortes dans les cours d'écoles. La haie pourrait devenir un endroit privilégié où toute intervention, sauf impératif majeur, serait bannie. Dès l'école maternelle, l'enfant pourrait observer, in situ, la décomposition des feuilles mortes et la naissance de l'humus.

Un étage herbacé pourrait voir le jour au pied de la haie. Avec des violettes et des primevères.

L'idée de jardin naturel peut conduire à bien d'autres réalisations.

En ne fauchant qu'une fois l'an, en juillet-août, le vert uniforme se colore de pâquerettes, de pissenlits, de lierre terrestre, avec, pour corollaire, l'apparition d'insectes.

Façades grises, murs, piliers en béton ou en métal seront habillés de végétaux grimpants, lierre surtout. Selon l'espace disponible, on pourra créer des bosquets d'arbres indigènes, de petits vergers, un muret de pierres sèches pour lézards, ou un étang naturel.

LES INTERETS DE CETTE DEMARCHE

-moindre coût par rapport aux végétaux horticoles. Les prélèvements pourront être effectués dans le milieu local, sur conseil et en collaboration avec l'agent technique de l'Office National des Forêts. Il existe dans chaque commune des zones marginales, des couloirs de câblages E.D.F., où il est possible, sans dommages, de prendre jeunes arbustes et arbres. On saisit également toute la portée pédagogique potentielle du lien établi entre l'école et l'agent local de la gestion forestière.

-favoriser, dans le milieu scolaire quotidien de l'enfant, la présence de végétaux issus du milieu local et régional. Par imprégnation, et grâce aux démarches pédagogiques mises en oeuvre par les enseignants, l'enfant vivra à leur contact, prendra conscience des cycles saisonniers (floraison-fructification), saura peu à peu retrouver et reconnaître ces végétaux dans son milieu de vie. Ce cadre végétal diversifié deviendra biotope en engendrant la présence animale, des insectes aux oiseaux. Le jardin naturel représente un matériel permanent d'observation, disponible en tout temps à proximité immédiate des salles de classe.

PREMIERES REALISATIONS ET PERSPECTIVES

Les exemples en matière de jardin naturel nous viennent des pays scandinaves, des Pays-Bas, d'Allemagne, de Suisse. Rendez-vous à Soleure (Solothurn) et mettez-vous en quête de l'Ecole Cantonale (Ecole Normale). Vous serez surpris par l'aspect "sauvage" et par la beauté des lieux. Les bâtiments sont intégrés dans un cadre vert, particulièrement dense. Les trois étages de végétation sont représentés. Quand les premières feuilles éclosent sur les charmes, on observe un ample tapis floral mauve à base de cardamines des prés. Non loin de là, l'étang naturel présente tout un gradient de végétation palustre. Luxe suprême, on a même créé une zone refuge pour herbes dites mauvaises: les bleuets, coquelicots, gaillets, chicorées sauvages, plantains, chénopodes... que l'on élimine partout à grands coups de phytocides et qui représentent pourtant la nourriture de passereaux granivores tel le chardonneret. Franz Oberholtzer, professeur de biologie, est depuis des années l'initiateur passionné et convaincant de cette expérience. Devenus instituteurs, ses élèves "sèment" à leur tour et le canton de Soleure est devenu exemplaire en matière de jardin naturel.

Cette démarche chemine en Alsace depuis une dizaine d'années. Des réalisations existent dans des écoles maternelles, élémentaires et dans des collèges. Lentement et discrètement, tel directeur d'école à Bartenheim (Haut-Rhin) a mis en place une véritable forêt en miniature comprenant une quarantaine d'espèces ligneuses de nos régions. Dans une école élémentaire importante de Saint-Louis, le service municipal des espaces verts a créé une haie naturelle.

L'important est d'habituer les esprits à accepter et reconnaître le bien-fondé de tels aménagements. C'est pourquoi "l'Association pour la Promotion des Classes Vertes et pour l'Etude de l'Environnement" (Inspection Académique du Haut-Rhin) prépare un document qui dressera l'éventail des actions possibles en partant de réalisations existantes. Diffusion prévue: tous les établissements scolaires, toutes les communes du département.

Daniel DASKE
conseiller pédagogique pour
l'environnement
(Haut-Rhin)

(Cet article de Daniel DASKE a paru en avril 1988 dans le numéro 22 du bulletin "INNOVATION PEDAGOGIQUE" publié par le Groupe Académique de Réflexion et d'Innovation Pédagogique de l'Académie de Strasbourg)
